



Panorama des Pyrénées-Orientales Un département entre mer et montagne qui connaît des difficultés économiques

Territoire montagneux offrant un littoral méditerranéen, les Pyrénées-Orientales possèdent avec Perpignan la 4^e ville de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. La croissance démographique y est vive depuis les années 60, surtout dans la zone de plaine située à l'est du département. Les seniors sont particulièrement nombreux. Avec la forte proportion de retraités et les très faibles taux d'activité des personnes en âge de travailler, la part d'actifs dans la population est parmi les plus faibles de métropole. Malgré la crise, l'emploi total a augmenté entre 2007 et 2012 grâce au secteur tertiaire alors que les emplois productifs ont reculé. Le taux de chômage est devenu en 2012 le plus élevé des départements de la région et les niveaux de vie sont parmi les plus faibles.

Jean-Claude Gidrol, Insee

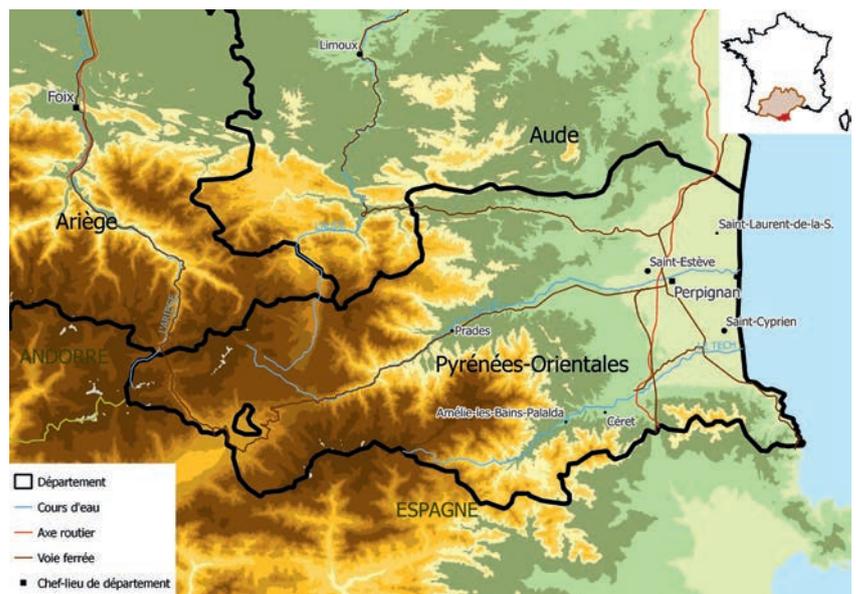
Avec 4 116 km², les Pyrénées-Orientales sont un département de petite superficie, le plus méridional de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et de la France continentale. Bordé à l'est par la Méditerranée et frontalier au sud avec l'Espagne, le département jouxte au nord l'Aude et l'Ariège. Si une majorité du territoire est située dans le massif des Pyrénées, le département bénéficie également du littoral méditerranéen (figure 1). Cette géographie privilégiée fait du tourisme une activité importante dans le département. Perpignan, chef-lieu du département, est la 4^e ville de la région avec ses 120 000 habitants.

Concentration de la population à l'est du département

L'armature urbaine des Pyrénées-Orientales s'articule autour de l'unité urbaine de Perpignan, qui compte 195 700 habitants en 2012, et de trois unités urbaines qui lui sont contiguës le long de la Méditerranée : Saint-Cyprien (51 600 habitants), Saint-Laurent-de-la-Salanque (16 800) et Canet-en-Roussillon (12 600). Six Pyrénéens sur dix résident dans cette plaine à l'est du département. Par ailleurs, l'unité urbaine

1 Un département entre mer et montagne

Carte du département des Pyrénées-Orientales



© IGN, Insee 2016

de Cérét (13 600 habitants), aux portes des Pyrénées, complète le paysage urbain. La démographie des deux grandes aires urbaines, au sein desquelles s'organise

l'emploi, Perpignan et Saint-Cyprien, est très dynamique. Entre 2007 et 2012, elles ont gagné en moyenne chaque année respectivement 3 360 habitants (+ 1,1 %)

et 590 habitants (+ 1,2 %). Nombreuses sont les communes de la zone qui ont bénéficié de cette expansion démographique, notamment Pollestres (+ 3,3 % par an), Alénia (+ 2,9 %) et Cabestany (+ 2,3 %). En revanche, la population des petites aires montagneuses est restée stable ou a légèrement baissé. L'aire de Prades (9 400 habitants) et celle d'Amélieles-Bains-Palada (6 500 habitants) perdent quelques dizaines d'habitants chaque année.

Une croissance démographique toujours forte

Au 1^{er} janvier 2012, le département des Pyrénées-Orientales compte 457 800 habitants. Entre 2007 et 2012, il compte en moyenne 4 100 habitants supplémentaires chaque année, soit un rythme d'augmentation de + 0,9 %, identique à celui de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Cette forte augmentation de population perdure depuis les années 60. La période récente a vu la population départementale croître deux fois plus vite que la France métropolitaine (+ 0,5 %) (figure 2). Comme au cours des périodes précédentes, l'augmentation de population est exclusivement le fait d'habitants venus s'installer sur le territoire.

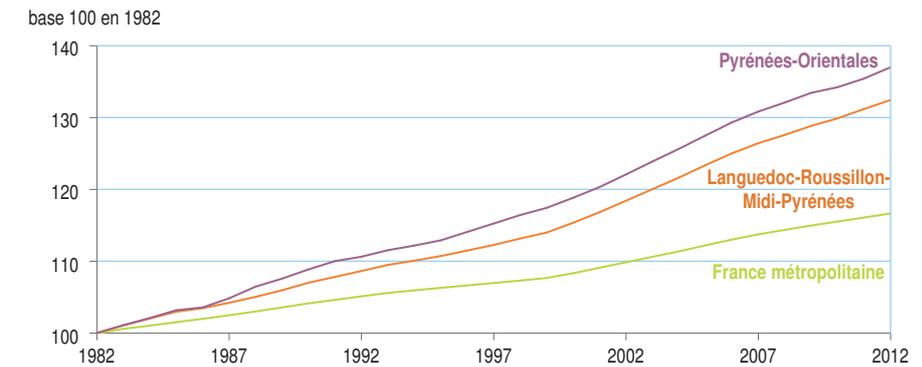
Avec un âge moyen de 43,2 ans en 2012, les Pyrénées-Orientales sont nettement au dessus de la moyenne régionale (41,8 ans) et de celle de France métropolitaine (40,1 ans). Les seniors sont particulièrement nombreux dans le département : 30 % des habitants ont 60 ans ou plus contre 24 % en France métropolitaine. En contrepartie, la part des moins de 30 ans est plus faible. Les 15-29 ans sont moins représentés dans le département, 15 % de la population des Pyrénées-Orientales, alors que cette part atteint 18 % en France métropolitaine (figure 3).

Trois résidences secondaires pour dix logements

Le parc de logements des Pyrénées-Orientales se caractérise par un nombre de résidences secondaires très élevé, en dépit d'une baisse au cours de la période récente. En 2012, 94 400 logements du département sont des résidences secondaires, soit 29 % du parc. C'est près de deux fois plus que la moyenne de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (16 %) et trois fois plus que la moyenne métropolitaine (10 %). Ce parc de résidences secondaires est le deuxième de la région, derrière celui de l'Hérault. Il affirme le caractère touristique des Pyrénées-Orientales, qui possèdent à la fois des stations de sports d'hiver et des stations balnéaires. À l'inverse, moins de deux logements sur trois sont des résidences principales, une part très inférieure à la moyenne régionale ou métropolitaine. Entre 2007 et 2012, et en lien avec la croissance démographique, le parc de résidences principales progresse de + 6,0 %, un rythme supérieur à celui de France métropolitaine (+ 4,6 % en cinq ans), mais au-dessous du rythme moyen régional (+ 6,9 %) (figure 4).

2 Une croissance démographique importante dans les Pyrénées-Orientales

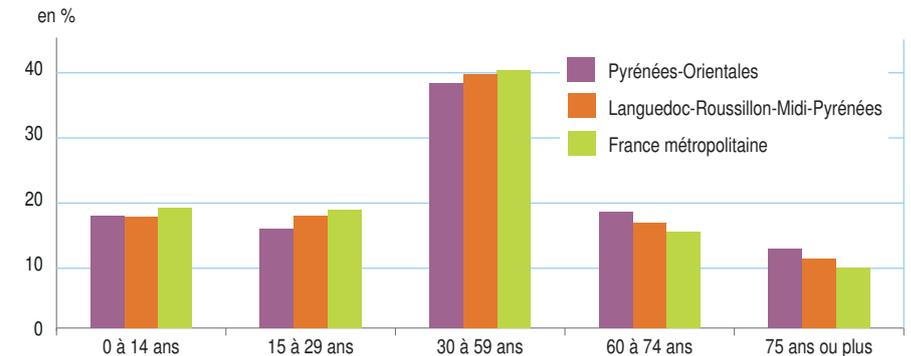
Évolution de la population de 1982 à 2012



Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Davantage de personnes âgées

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Forte implantation des résidences secondaires

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Pyrénées-Orientales			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	208 456	63,4	+ 6,0	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	94 393	28,7	- 1,7	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	26 008	7,9	+ 23,0	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	328 857	100,0	+ 4,8	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

Une offre importante de services de proximité, disponible également pour les touristes

Le département des Pyrénées-Orientales offre à ses habitants un large éventail d'équipements et de services. Avec 440 équipements pour 10 000 habitants en 2012, le département est, de ce point de vue, le mieux équipé de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Cette performance est probablement liée à la présence de nombreux touristes, hiver comme été. 81 % des équipements du département sont des services de proximité, tels qu'une épicerie, une boulangerie, une école primaire ou un médecin généraliste. Cette part est un peu plus forte que la moyenne régionale (79 %). Le département est un peu moins bien doté en équipements et services supérieurs, comme un hypermarché, un lycée ou la présence de médecins spécialistes.

Le département possède 80 pôles dits de proximité, communes ou agglomérations qui disposent d'au moins la moitié des équipements de la gamme de proximité. Ces pôles sont situés en majorité à l'est du département et à l'ouest autour de la station de Font-Romeu, ainsi que le long des axes routiers, Nationale 116 et Départementales 115 et 117.

Les 21 pôles offrant une majorité de services intermédiaires (collège, supermarché, gendarmerie, établissements d'hébergement pour personnes âgées...) se situent principalement dans la plaine à l'est du département, zone la plus peuplée. Font-Romeu, zone très touristique, est le seul pôle intermédiaire situé en montagne. Les trois pôles de services supérieurs, Perpignan, Prades et Cabestany, proposent les services plus rares de la gamme supérieure présents dans des villes plus importantes.

Le département de la région le plus exposé au chômage

Dans les Pyrénées-Orientales, la part de la population active dans la population de 15 ans ou plus est très faible : 50 % contre 55 % en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et 58 % en métropole en 2012. Non seulement, la proportion de retraités est élevée, mais parmi les habitants en âge de travailler (de 15 à 64 ans) peu sont en emploi ou à la recherche d'un emploi. Leur taux d'activité est l'un des plus faibles des départements métropolitains, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes (figure 5).

En 2012, 150 000 personnes vivent et travaillent dans les Pyrénées-Orientales, soit l'immense majorité (97 %) des actifs résidant dans le département. Parmi les 5 400 actifs ayant un emploi hors du département, 1 200 se rendent chaque jour dans l'Aude, 800 dans l'Hérault et 700 à l'étranger. Ces flux, relativement faibles, s'accompagnent de mobilités en sens inverse, avec respectivement 1 500 Audois et 450 Héraultais qui viennent quotidiennement travailler dans les Pyrénées-Orientales. Au total le département offre 99 emplois pour 100 actifs résidants occupés, un ratio proche de l'équilibre (figure 6).

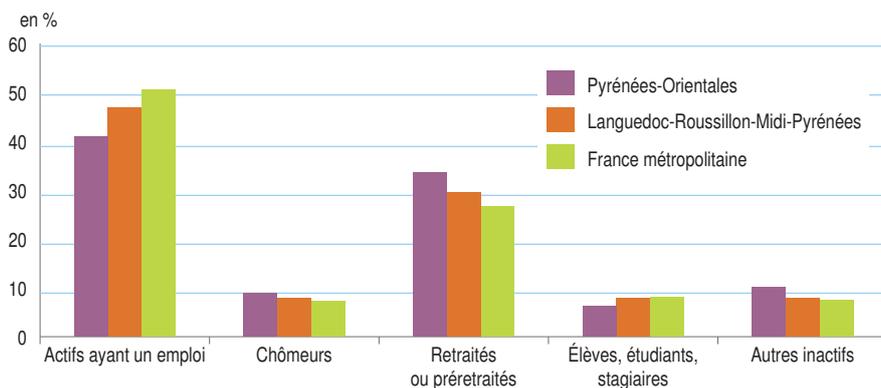
En 2012, 13,9 % des actifs pyrénéaliens sont au chômage, contre 11,2 % en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et 9,4 % en France métropolitaine. Le département est devenu le plus exposé au chômage de la région. Il y a une dizaine d'années, c'était l'Hérault et le Gard. Mais la crise de 2008 s'est accompagnée, dans les années qui ont suivi, d'une plus forte hausse du chômage dans les Pyrénées-Orientales. Plus récemment, entre 2011 et 2012, la dégradation a été particulièrement forte dans le département. L'écart de taux de chômage avec la moyenne régionale est passé de 1,8 point en 2002 à 2,7 points en 2012 (figure 7).

Un revenu disponible parmi les plus faibles des départements

En 2012, la moitié des habitants des Pyrénées-Orientales appartiennent à un ménage disposant d'un revenu de moins de 17 500 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après versement des prestations sociales. Ce niveau de vie médian correspond à un revenu de 1 458 euros par mois pour une personne seule ou encore 2 625 euros pour un couple avec un jeune enfant. Juste derrière l'Aude, le département a le deuxième revenu disponible médian annuel le plus faible de la région, 1 900 € au-dessous de la France métropolitaine hors Île-de-France. La part des ménages des Pyrénées-Orientales soumis à l'imposition des revenus est également parmi les plus faibles de métropole. Aux deux extrémités de l'échelle des revenus, un Pyrénéalien sur dix dispose de moins de 9 200 euros par an et un sur dix de plus de 31 900 euros. Avec de faibles revenus du travail, ces niveaux de

5 Plus de retraités dans les Pyrénées-Orientales

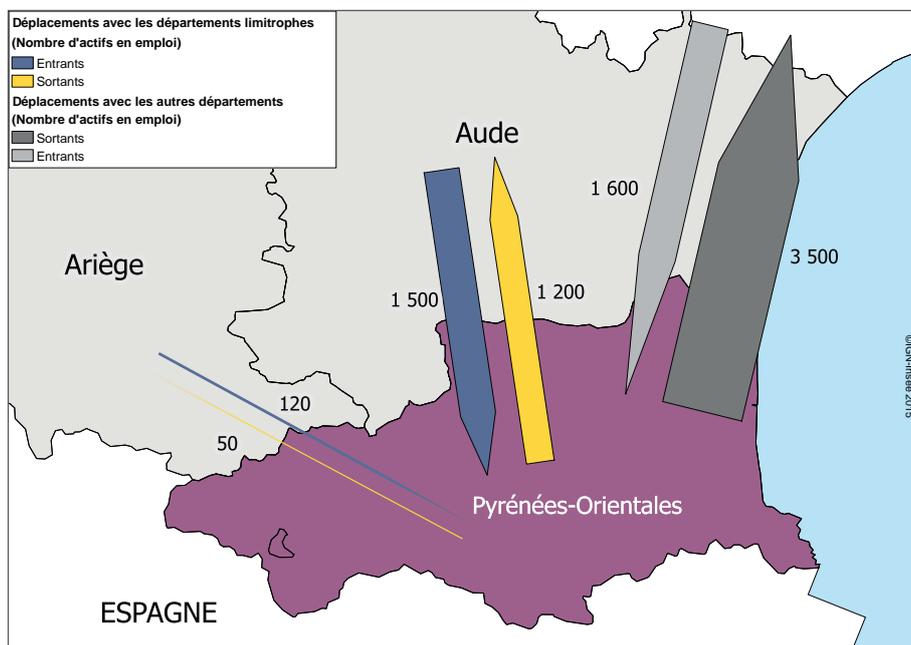
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 Échanges de travailleurs principalement avec l'Aude

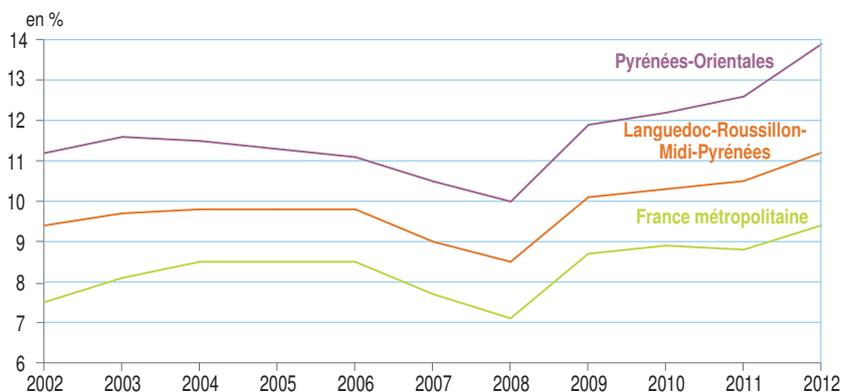
Déplacements domicile-travail entre les Pyrénées-Orientales et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Augmentation du taux de chômage depuis 2008

Taux de chômage annuel moyen entre 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

vie sont parmi les plus bas de la région. Ils s'accompagnent d'une part plus importante des pensions et retraites dans les revenus (36 % dans les Pyrénées-Orientales contre 30 % en Languedoc-Roussillon-Midi-

Pyrénées et 28 % en France métropolitaine hors Île-de-France). Néanmoins, la dispersion des revenus disponibles entre les plus aisés et les plus pauvres est très proche de celle observée dans la région et en province. Cette

8 Des revenus disponibles plus faibles dans les Pyrénées-Orientales

Revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 2012

	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	206 407	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	54,8	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	17 522	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	9 188	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	31 908	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,5	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	60,0	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	36,3	29,6	28,1

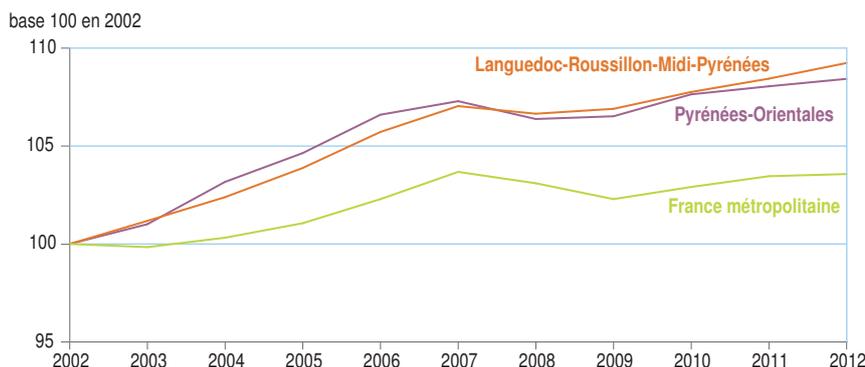
* cf. définitions

** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Légère reprise de l'emploi depuis 2009

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012



Champ : emploi salarié et non salarié

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

dispersion est égale à 3,5. Elle est mesurée par le rapport interdécile, qui compare le niveau de revenu des 10 % de personnes les plus aisées à celui des 10 % des personnes les plus modestes (figure 8).

Augmentation de l'emploi total malgré la baisse des emplois productifs

Fin 2012, l'économie des Pyrénées-Orientales offre 155 400 emplois, salariés ou non. Malgré les crises qui se sont succédé depuis 2008, et pendant qu'en moyenne métropolitaine l'emploi chutait de 1,4 %, l'emploi total a augmenté de 1,1 % entre 2007 et 2012 dans le département (figure 9). C'est le secteur tertiaire, surtout non marchand, qui a permis cette progression, tandis que les secteurs productifs perdaient massivement des emplois. Ainsi la construction, en plein essor jusqu'en 2007, a perdu 1 000 emplois

entre 2007 et 2012, soit 7 % de ses effectifs. Avec 750 emplois de moins au cours de cette même période, l'industrie n'occupe en 2012 que 6,1 % des actifs en emploi, proportion la plus faible des treize départements de la région, très inférieure à la moyenne régionale (10,5 %) ou métropolitaine (12,5 %). L'agriculture a perdu 700 emplois, le département restant parmi les moins agricoles de la région. Le secteur tertiaire marchand regroupe, en 2012 comme en 2007, 47 % des emplois des Pyrénées-Orientales, troisième département de la région juste derrière la Haute-Garonne et l'Hérault. Le secteur tertiaire non marchand, composé en partie d'emplois aidés, a gagné 3 200 emplois en cinq ans (+ 6,1 %). Le nombre d'emplois non salariés a augmenté de 15,1 % (+ 3 100 emplois), après la création en 2008 du statut d'auto-entrepreneur. ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée **couronne périurbaine**. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Magalie Dinaucourt

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Battle F., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 462 705 habitants des Pyrénées-Orientales », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n° 22, décembre 2015
- Guillaume T., Dioum I., « Zone de montagne touristique pyrénéenne : 1 emploi salarié sur 6 est touristique », Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°3, avril 2013
- « L'industrie en Languedoc-Roussillon - Pyrénées-Orientales : une industrie géographiquement concentrée », Insee Languedoc-Roussillon, *Repère Synthèse* n°10, décembre 2008

Crédit Photos : Airbus SAS, Insee

